

Étude de marché

Transport routier de voyageurs

CHIFFRES ET ÉLÉMENTS



propulse by 

Introduction à l'étude de marché sectorielle

Bienvenue dans cette étude de marché sectorielle, conçue spécifiquement pour vous, futurs entrepreneurs et créateurs d'entreprise!

Que vous soyez au tout début de votre projet ou en phase de consolidation de votre idée, cette étude se veut être un support incontournable pour éclairer votre prise de décision et affiner votre stratégie commerciale.

Dans ce document, vous découvrirez une analyse détaillée du secteur qui vous intéresse. Nous avons compilé pour vous les informations essentielles pour comprendre les dynamiques actuelles de votre marché.

Cette étude est organisée comme suit :

- 1 **LES CHIFFRES CLÉS DU MARCHÉ**
- 2 **LE CODE APE / NAF DE L'ACTIVITÉ**
- 3 **L'ORGANISATION DU SECTEUR D'ACTIVITÉ**
- 4 **L'ANALYSE DE LA SITUATION DU MARCHÉ**
- 5 **L'ÉTUDE DE L'OFFRE**
- 6 **L'ÉTUDE DE LA DEMANDE**
- 7 **L'ANALYSE DES CANAUX DE DISTRIBUTION**
- 8 **LES GRANDES TENDANCES DU SECTEUR**
- 9 **LA CONCLUSION DE L'ÉTUDE DE MARCHÉ**

Chaque section est conçue pour vous fournir une compréhension claire, illustrée et approfondie, vous aidant à prendre les bonnes décisions.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et beaucoup de succès dans votre aventure entrepreneuriale !

L'équipe Propulse by CA



428

CRÉATION
D'ÉTABLISSEMENTS
en 2022

11,3 Mds €

CHIFFRE D'AFFAIRES
TOTAL DU SECTEUR
en 2020

3%

DES DÉPLACEMENTS
INTÉRIEURS DE VOYAGEURS
SE FONT PAR AUTOCAR

7198

ENTREPRISES
DANS LE SECTEUR
en 2020

66 600

AUTOCARS EN CIRCULATION
en 2022



55,2%

DES ENTREPRISES
DU TRV N'EMPLOIENT
AUCUN SALARIÉ

Code APE/NAF pour une activité de transport routier de voyageurs (TRV) : 49.39A

Selon son activité, une entreprise de TRV peut être affiliée au code **APE/NAF 49.39A** correspondant aux **transports routiers réguliers de voyageurs**. Ce sont 2748 entreprises actives sous ce code en 2022. Cette catégorie englobe plusieurs types de services :

Sources : Insee, SDES

- les lignes régulières d'autocar ;
- le service de navettes aéroportuaires ;
- les transports scolaires et de personnel.

Le **code APE/NAF 49.39B** (autres transports routiers de voyageurs) concerne les entreprises de TRV ayant pour activité principale :

- l'organisation d'excursions en autocar ;
- la location d'autocars avec chauffeur ;
- les circuits touristiques urbains en autocar ;
- les services de transport occasionnels à la demande.

On compte 5760 sociétés recensées sous ce code en 2022.

Il existe également des codes NAF spécifiques pour d'autres activités proches comme :

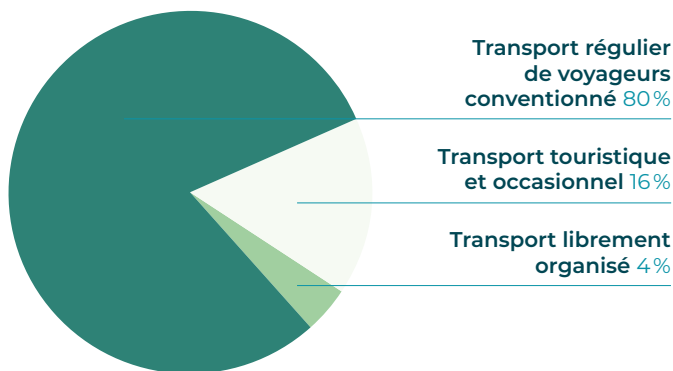
- 49.32Z pour le transport de voyageurs par taxis ou VTC.

L'activité de transporteur routier de voyageurs

L'activité de transporteur routier de voyageurs englobe une variété de services destinés à répondre aux besoins de mobilité des individus.

L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ

Part de marché des activités du secteur



Source : OPCO Mobilités_Edition 2022_Transports routiers de voyageurs à l'horizon 2023

Le secteur est structuré autour de trois activités. Le **transport régulier conventionné** représente la majeure partie de l'activité, générant près de **80% du chiffre d'affaires du secteur**. Il inclut le transport scolaire, les lignes interurbaines d'autocars conventionnées avec les collectivités territoriales et le transport à la demande (dont le transport de personnes à mobilité réduite).

Le **transport touristique et occasionnel** regroupe les excursions en autocar, les circuits touristiques, les sorties scolaires et périscolaires, ainsi que les navettes aéroportuaires. Totalement libéralisée, cette activité ne nécessite pas d'autorisation spécifique, mais les entreprises doivent être inscrites au registre des transporteurs publics routiers de la DREAL.

Les **services librement organisés** (issu de l'ouverture à la concurrence en 2015 avec la loi Macron) concernent les **trajets interurbains longue distance** dont les lignes sont ouvertes directement les opérateurs de transport. En France, deux opérateurs nationaux dominent le marché : Flixbus et Blablacar Bus. Ces services, représentant moins de 4% de l'activité. Les entreprises issues des services librement organisés ont transporté entre 10,3 et 11,3 millions de voyageurs en 2019.



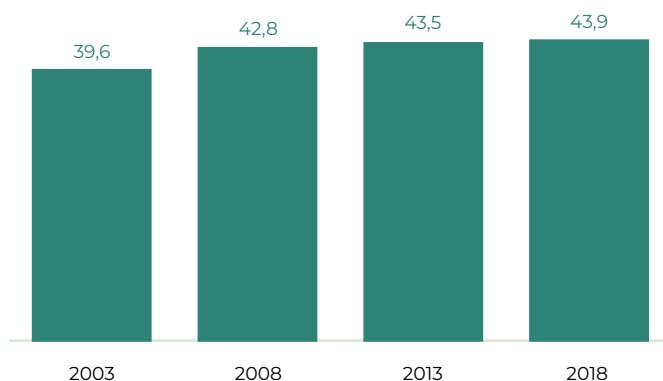
LES SYNDICATS

L'activité est soutenue par des organismes professionnels comme la **FNTV** (Fédération Nationale des Transports de Voyageurs). Cette organisation se place comme un interlocuteur privilégié entre les entreprises du secteur (TPE, PME et groupes) et les pouvoirs publics. Elle s'investit activement pour promouvoir et développer le secteur autour de quatre priorités majeures : la sécurité, l'environnement, la qualité de l'accueil et l'emploi.

Le marché du transport routier de voyageurs

La **loi Macron de 2015** a ouvert la possibilité pour les transporteurs d'assurer des liaisons interurbaines régulières. Cette **libéralisation du transport routier** est un facteur clé de l'**essor du transport par autocar**. Ce mode de transport attire désormais un nombre croissant de passagers, notamment grâce à sa compétitivité en termes de prix.

Évolution du trafic du transport en autocar (en milliards de voyageurs/km)



Source : SDES, CCTN 2019

Face aux tensions sur le pouvoir d'achat, les ménages privilégient le transport en autocar par rapport à d'autres moyens de transport plus coûteux comme l'avion, le train ou la voiture individuelle.

Ces dernières années, le marché du transport routier de voyageurs se développe progressivement, avec une **croissance de 3% du trafic** entre 2003 et 2018. En 2022, on enregistre **428 créations d'établissements** (+78% par rapport à 2021). Ce sont **66 600 autocars en circulation en 2022** et 90 266 salariés dans le secteur.

Les entreprises du secteur se trouvent confrontées à une forte concurrence, notamment de la part des **transports aériens low-cost** et du covoiturage. Elles font face également à l'émergence d'acteurs dominants, comme FlixBus et BlaBlaCar, qui transforme le paysage du transport routier de voyageurs en France.



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR DES TRANSPORTS ROUTIERS RÉGULIERS DE VOYAGEURS

Chiffre d'affaires en valeur

2015	100
2016	102
2017	102,1
2018	105,2
2019	108,9
2020	90
2021	98,8
2022	115,4

Source : Insee, Indice de chiffre d'affaires base 2015

Le chiffre d'affaires des entreprises de transport routier régulier de voyageurs a été impacté par la crise sanitaire. En 2020, la fermeture des écoles a entraîné l'**arrêt complet des transports scolaires** et les lignes régulières régionales ont également été perturbées.

Résultat : la **suspension des services** a conduit à une chute de 24 % du chiffre d'affaires moyen du transport régulier conventionné en 2020.

En 2021, le secteur a montré des signes de reprise, avec un chiffre d'affaires total atteignant 3,204 milliards d'euros.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR DES AUTRES TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS

Chiffre d'affaires en valeur

2015	100
2016	104,7
2017	108,9
2018	113
2019	117,7
2020	74,8
2021	82,6
2022	117

Source : Insee, Indice de chiffre d'affaires base 2015

Parallèlement, les activités de transport touristique et occasionnel ont été également impactées par la **baisse significative du nombre de touristes étrangers**, combinée à l'annulation de nombreux événements et l'arrêt des voyages scolaires et des sorties extrascolaires.

Ces perturbations ont conduit à une perte de 78 % du chiffre d'affaires de ces activités par rapport à 2019.

Une reprise modeste a été observée, avec un chiffre d'affaires total du secteur atteignant 974 millions d'euros en 2021.

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE

ET CESSATIONS D'ACTIVITÉ EN 2022

Nombre d'entreprises

Sans salarié	186
Avec salariés	141
NC	89
Total	416

Évolution 2021/2022

Sans salarié	-20%
Avec salariés	10%
Total	-32%

Source : RAPPORT 2023_Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

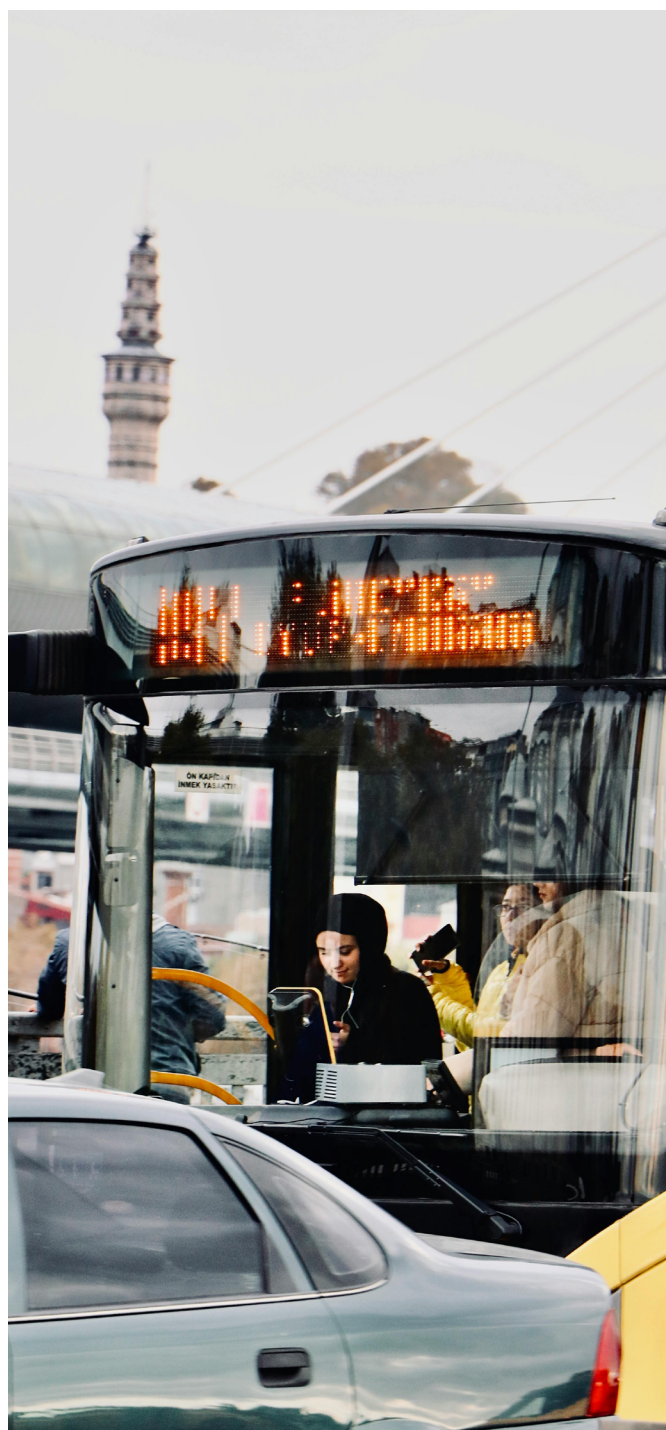
En 2022, on observe **une baisse des défaillances d'entreprise et des cessations** d'activité de 32% par rapport à 2021. Cette tendance est particulièrement notable chez les entreprises sans salarié.

La reprise progressive de l'activité après la crise sanitaire a permis à de nombreuses petites entreprises de surmonter les difficultés rencontrées. Les mesures de soutien gouvernementales (aides financières, prêts garantis par l'État) ont soutenu les activités de ces entreprises.

L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Pour exercer une activité de transport routier de voyageurs, l'entreprise doit :

- obtenir une licence de transport communautaire délivrée par la DREAL
- être titulaire des certifications FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire) et FCO (Formation Continue Obligatoire).
- se conformer aux normes techniques et environnementales (normes Euro 6)



L'offre sur le marché du transport routier de voyageurs

Ces acteurs de petite taille sont particulièrement appréciés pour **la qualité et la personnalisation des services** proposés. Ils répondent à **une demande locale**. Leur envergure ne leur permet pas de rivaliser avec les grands groupes sur le plan des ressources et de la visibilité nationale.

GRANDS GROUPES DE TRANSPORT

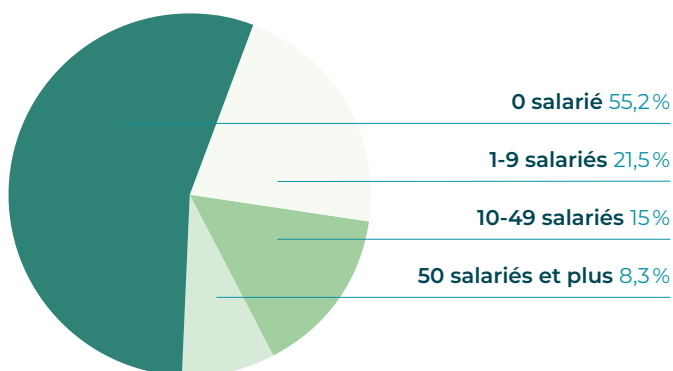
ROUTIER DE VOYAGEURS

Keolis et **Transdev** dominent le secteur des lignes régulières et des services urbains. Keolis, filiale du groupe SNCF, gère des lignes interurbaines, des transports urbains ainsi que des services à la demande. Transdev, acteur majeur de la mobilité en France et à l'international, offre des solutions de transport public dans de nombreuses régions.

Ils se démarquent par leur capacité à gérer de **vastes réseaux de lignes** et à offrir des services diversifiés grâce à des **partenariats avec les autorités organisatrices de la mobilité (AOM)**. Mais leur structure complexe peut parfois entraîner des coûts d'exploitation élevés et des services moins personnalisés.

ENTREPRISES DE TRV INDÉPENDANTES

Répartition des établissements selon leur taille en 2020



Source : entreprises de transports routiers de voyageurs, NAF rév.2 : 49.39A, 49.39B ; France_Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Les entreprises indépendantes sont généralement positionnées sur les activités liées à **l'organisation d'excursions en autocar**, la location d'autocars avec chauffeur, les circuits touristiques urbains en autocar ou les **services de transport occasionnels** à la demande.

55,2% des entreprises du transport routier de voyageurs n'emploient aucun salarié en 2020.

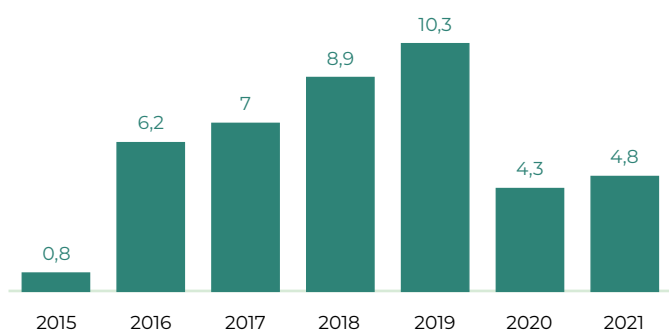


OPÉRATEURS DE TRANSPORT

INTERURBAIN

Du côté du transport interurbain, des entreprises comme **FlixBus** et **BlaBlaCar Bus** dominent le marché low-cost. Ces acteurs, en forte croissance depuis la libéralisation du secteur en 2015, proposent des **trajets longue distance à prix compétitifs**, principalement entre les grandes villes françaises et européennes.

Évolution de la fréquentation des SLO (en millions de passagers)



Source : *Données sociales du transport routier de voyageurs. Édition 2023. Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires*

4,8 M de passagers ont utilisé les services réguliers interurbains librement organisés en 2021.

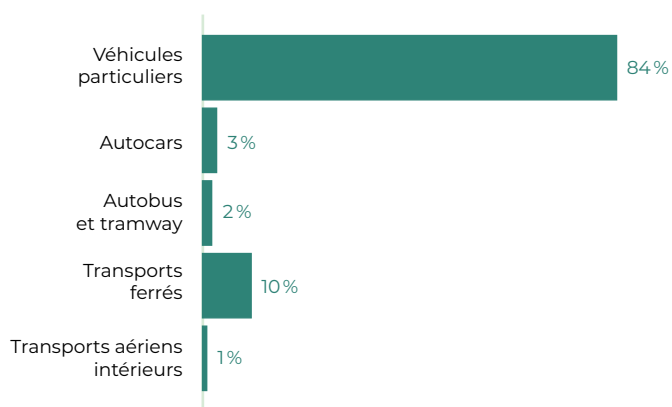
En 2022, on compte :

- **644 départs** quotidiens
- 192 unités urbaines desservies
- **71% de taux d'occupation moyen**
- 287 km parcourus en moyenne par passager

Grâce à une tarification flexible et une large couverture géographique, ces opérateurs sont de sérieux concurrents. Mais leur modèle économique dépend fortement des volumes de passagers, ce qui peut affecter la rentabilité sur certaines lignes moins fréquentées.

L'étude de la demande

Répartition du transport intérieur de voyageurs par mode en 2021



Source : SDES, Bilan annuel des transports

3 % des déplacements intérieurs de voyageurs sont réalisés **via le transport par autocar**.

Ce type de transport reste encore loin derrière le transport en véhicule personnel, qui reste prédominant avec 84 %.



TYPE DE CLIENT

La demande en transport routier de voyageurs provient d'une clientèle diverse. Les **agences de voyages** représentent également un segment clé pour les entreprises du secteur. Leurs besoins concernent l'organisation d'excursions touristiques, de circuits culturels ou de séjours de groupe.

Les **établissements scolaires** ont des besoins de transport ponctuels pour l'organisation de voyages scolaires, des colonies de vacances, des voyages linguistiques ou encore des classes découvertes.

Du côté des **associations** et des **clubs sportifs**, les déplacements occasionnels, comme les compétitions ou les sorties culturelles, alimentent la demande de voyages.

Les **entreprises** constituent un autre segment important, avec une demande de services pour des événements professionnels comme des séminaires ou des navettes d'entreprise.

BESOINS ET ATTENTES DES CLIENTS

Face à l'inflation, de plus en plus de consommateurs se tournent vers le transport par autocar : **un mode jugé plus abordable** que l'avion, le train et la voiture personnelle. En parallèle, certains usagers privilégient davantage les modes de transport collectif dans une optique d'impact environnemental. Les activités des entreprises de transport routier de voyageurs profitent de cette **prise de conscience écologique**.

Les habitudes de voyage varient selon les clients, mais la demande générale se concentre sur des solutions flexibles et économiques. Des **attentes en matière de confort** sont attendues de la part des usagers. Les services à bord, comme le Wi-Fi, la climatisation et la présence de prises électriques, renforcent l'attractivité de ce mode de transport. La **réservation simplifiée via des plateformes en ligne** est également de plus en plus recherchée.

L'analyse des canaux de distribution

PRESTATION DIRECTE

La prestation directe est un premier levier stratégique, notamment pour **fidéliser une clientèle régulière** comme des entreprises, des associations ou des établissements scolaires. En créant des contrats directement avec ces clients, l'entreprise limite sa dépendance aux intermédiaires. Mais cette approche nécessite **un effort commercial important**, particulièrement en phase de lancement, où il peut être difficile de se faire connaître.

COLLABORATIONS

Collaborer avec des agences de tourisme locales est un canal complémentaire intéressant. Ces partenariats permettent d'**accéder à un réseau déjà établi** de clients, notamment des touristes ou des groupes organisés. Les agences, en tant qu'intermédiaires, facilitent la planification et la commercialisation des services, bien que cela implique une commission qui réduit la marge bénéficiaire.

SITE WEB PROFESSIONNEL

La création d'un site web attractif et facile d'utilisation permet de **capter une clientèle autonome**, habituée à organiser elle-même ses déplacements. Ce canal est essentiel pour établir une présence en ligne et communiquer efficacement sur les services proposés. Il peut être intéressant de proposer un **service de réservation en ligne via une application mobile**.



Les tendances du transport routier de voyageurs

LES GRANDES TENDANCES

Le marché du transport routier de voyageurs est marqué par deux transitions majeures : la **transition énergétique** et la **digitalisation**.

Le **déploiement des zones à faibles émissions mobilité** (ZFE-m) oblige les entreprises du secteur à renouveler leurs flottes pour les rendre plus écologiques.

En 2023, **38% des autocars étaient encore classés Crit'Air 3, 4 ou 5**, ce qui impose des investissements conséquents pour respecter les réglementations en vigueur. Cette modernisation représente un défi particulier pour les petites entreprises, en raison des coûts élevés liés à la transition énergétique.

Par ailleurs, les donneurs d'ordre intègrent de plus en plus la **RSE comme critère clé dans leurs appels d'offres**, renforçant l'importance des pratiques durables dans le secteur.

La digitalisation transforme également les modes de gestion et d'interaction avec les clients. Les **réservations en ligne** connaissent une croissance constante, et les outils numériques facilitent la gestion des opérations. Les entreprises doivent s'adapter à ces évolutions pour rester compétitives et répondre aux attentes des voyageurs.

LES PERSPECTIVES DU SECTEUR

Face à une **concurrence croissante des modes de transport low-cost**, comme l'aérien et les opérateurs de transport interurbain (Flixbus et Blablacar), les entreprises du secteur doivent se positionner comme une alternative économique tout en maintenant leur rentabilité.

- Le **transport à la demande dans les zones rurales** : représente un axe de croissance important, en répondant aux besoins spécifiques des populations locales.
- L'**investissement dans des flottes écologiques** : permet d'anticiper les nouvelles réglementations environnementales, tout en répondant aux attentes des clients en matière de durabilité.
- Les **services en lien avec le tourisme durable** : l'essor du slow-tourisme ouvre des perspectives pour développer des services touristiques respectueux de l'environnement.



Conclusion



Malgré les défis de la crise sanitaire, le marché du transport routier de voyageurs a su résister. Les opportunités sur le secteur sont réelles. Les entreprises ont généré **11,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires** en 2021. Ce secteur est également un catalyseur d'emplois avec 90 266 employés.

Le transport routier de voyageurs est **un pilier de la mobilité en France**. Ce secteur assure une connectivité essentielle entre les régions, soutenant l'accessibilité aux emplois, aux loisirs et aux destinations touristiques, notamment dans les zones rurales.

Le développement du transport à la demande, les préoccupations environnementales croissantes des usagers et l'essor du tourisme durable ouvrent des perspectives de développement pour les entreprises indépendantes.

N'attendez plus

POUR VOUS LANCER !

Chez Propulse du Crédit Agricole, on a tous la fibre entrepreneuriale et on sait qu'entreprendre n'est pas un long fleuve tranquille! Avec cette étude de marché complète, nous souhaitons vous donner toutes les cartes en main pour lancer votre entreprise.

Vous avez besoin de plus d'accompagnement? Découvrez nos autres solutions :

Un compte pro 100% en ligne

Tout ce dont vous avez besoin dans la même application, à partir de 8€ HT par mois et un service client en ligne 7j/7.

Un outil de business plan

Un outil en ligne gratuit pour créer son business plan avec la possibilité de faire appel à un coach pour se faire aider.

Des Guides gratuits

Plus de 100 Guides et des Études de marché sectorielles pour vous donner toutes les chances de réussir dans votre aventure entrepreneuriale.

Des milliers d'articles

Plus de 1500 articles pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur l'entrepreneuriat (et à celles que vous ne vous posez pas encore).

Des événements dans toute la France

Ateliers, webinaires, en physique ou en ligne, rencontrons nous pour partager nos expériences.

Entreprendre avec Propulse

Un écosystème complet de services pour vous accompagner à chaque étape de votre projet.